



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU GERS**

ARRETE n° 32-2024-01-01

Portant renouvellement de la liste des médecins agréés généralistes
et spécialistes du département du Gers

Le Préfet du Gers

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2022-353 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'État ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2022 fixant la liste de médecins agréés généralistes et spécialistes du département du Gers ;

CONSIDERANT le message en date du 28 septembre 2023 de Mme le Dr Isabelle BIANCHI médecin généraliste sur la commune d'Auch, indiquant sa volonté d'être radiée de la liste des médecins agréés du département du Gers ;

CONSIDERANT le message en date du 20 novembre du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Gers émettant un avis favorable à l'inscription du Dr François RITTER sur la liste des médecins agréés du département du Gers ;

CONSIDERANT les départs à la retraite des Drs André BRIFFOD et Claude BAILLEUL, ainsi que le départ du département du Gers du Dr Ramesh KALAWON ;

SUR proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : La liste des médecins agréés généralistes est établie comme suit :

Arrondissement d'AUCH

Dr BAUTE	Dominique	32000	AUCH
Dr LACHAPELE	Patrick	32000	AUCH
Dr MERCIER-GARDELLE	Céline	32000	AUCH
Dr PASQUIO	Olivier	32200	GIMONT
Dr COSTANZO	Joseph	32200	GIMONT
Dr BOURNAZEL	Jean-Marie	32600	L'ISLE JOURDAIN
Dr CASTADERE	Jean-Marc	32600	L'ISLE JOURDAIN
Dr DESPAX	Jean-Pierre	32220	LOMBEZ
Dr HOSTIER	Pierre	32130	SAMATAN

Arrondissement de CONDOM

Dr BONNAFOUS	Pierre	32100	CONDOM
Dr CHARPIN	Eric	32100	CONDOM
Dr DESLANDRES	Eric	32500	FLEURANCE
Dr DUPRONT	Didier	32230	GONDRIN
Dr CHAPUIS	Philippe	32700	LECTOURE
Dr TSEE	Kim	32700	LECTOURE
Dr REY	Stéphane	32110	NOGARO
Dr RITTER	François	32500	FLEURANCE

Arrondissement de MIRANDE

Dr MOURAS	Yannick	32300	MIRANDE
-----------	---------	-------	---------

ARTICLE 2 : La liste des médecins agréés spécialistes est établie comme suit :

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

Dr RAZAFIMBAHOAKA François 32000 AUCH

O.R.L.

Dr WIOROWSKI Marc 32000 AUCH

PSYCHIATRIE

Dr MATTAR Jean 32000 AUCH

Dr SNAPIR Rodolphe 32000 AUCH

ARTICLE 3 : Les médecins ci-dessus désignés sont agréés pour une durée de trois ans renouvelable, à compter de la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral du 18 décembre 2022 est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers.

ARTICLE 6 : M. le secrétaire général de la préfecture du Gers, M. le directeur de la délégation départementale du Gers de l'Agence Régionale de Santé Occitanie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Auch, le 08 FEV. 2024

Le Préfet



Laurent CARRIE